

Réunion scientifique annuelle 2023 de la SQLNM, du Réseau CMDO et du Congrès COLOSUS

8 au 10 février 2023

Hôtel Chéribourg, Magog-Orford

Procéduriers/Directives :

Cliquez sur les liens ici-bas afin de vous déplacer rapidement dans le document

1) Programme et Inscription à la Réunion annuelle 2023

2) Crédits de formation médicale (Médecins et Infirmier·ère·s)

3)

4) Réservation Hôtel Chéribourg (bloc de chambres garanties jusqu'au 9 janvier 2023)

5) Service de jumelage (Hôtel Chéribourg)

6) Babillard - Emplois (pour les équipes de recherche «--» les étudiant·e·s)

7) Évaluation des résumés

8) Directives pour les présentations orales

9) Directives pour les présentations par affiche

1) Programme et Inscription à la Réunion annuelle 2023

Pour consulter le **Programme scientifique 2023** – [cliquez ICI](#) et allez à la section **Programme préliminaire du congrès**.

1. Pour votre inscription à la Réunion annuelle 2023, vous rendre au site web suivant pour tous les détails (ex. Prix des forfaits) : [Cliquez ici](#) ou voir le tableau et points informatifs ici-bas et à la page suivante ;
2. Lorsque vous aurez choisi parmi les forfaits possibles, vous pouvez procéder officiellement à votre inscription via le site web suivant : <https://event.fourwaves.com/fr/sqlnm2023/inscription>. Le paiement est fait en ligne avec stripe (paiement par carte de crédit).
3. Une fois votre inscription complétée en ligne, votre nom apparaîtra dans l'onglet des **participant·e·s inscrits officiellement** ([cliquez ICI](#) pour visualiser cette page web).

L'hébergement est payé séparément (voir [ICI](#) pour réserver) :

Jusqu'au 9 janvier 2023 – **Bloc de chambre garantie** (Petit déjeuner + taxes/services inclus):

- **En double** – **117.36\$/nuite** (par personne)
- **En simple** – **194.14\$/nuite**

À partir du 9 janvier 2023 – Le bloc de chambres ne sera plus garanti. Par conséquent, l'organisation du congrès ne pourra plus vous garantir une chambre à l'Hôtel Chéribourg.

- Tous les forfaits incluent: l'inscription au congrès + les repas (pauses et dîners (buffet)) + un coupon pour le cocktail du jeudi soir + les taxes ;
- Seul le Forfait 3 jours / Tout inclus, inclut le souper du mercredi et le banquet du jeudi soir ;
- Pour les Forfaits 2 jours, il faut choisir entre la combinaison Mercredi/Judi ou Judi/Vendredi. Ces forfaits n'incluent pas les soupers;
- Il est possible d'acheter un billet individuel pour le banquet du jeudi soir 9 février, au coût de 65\$ pour les forfaits 2 jours et 1 jour. Il n'est pas possible d'acheter de billet pour une tierce personne (un billet par participant seulement, réservez votre place à l'avance dans un tel cas, places limitées) ;

2) Crédits de formation médicale (Médecins et Infirmier·ère·s)

CONGRÈS DE FORMATION CONTINUE ACCRÉDITÉ les **9 et 10 février 2023** par:

- **Faculté de médecine - Université Laval:**

- # de crédit à venir

Inscription sur le site du congrès: **30\$** (note: carte de crédit non acceptée)

- **Faculté des Sciences infirmières - Université Laval:**

- # de crédit à venir

Inscription sur le site du congrès: **30\$** (note: carte de crédit non acceptée)

Les crédits de formation pour **L'ATELIER D'ENSEIGNEMENT CLINIQUE ROBERT-DUFOUR (10 février)** sont inclus.

Il est possible de payer les frais des crédits de formation lors de votre inscription en ligne
(1\$ de frais de transaction sera ajouté au montant à payer).

Pour plus d'information: Vicky Leblanc : vicky.leblanc@fsaa.ulaval.ca.

3) Covoiturage

Le service de navettes des villes principales vers l'Hôtel le Chéribourg est remplacé par un accompagnement dans l'organisation de covoiturage entre les participant.e.s intéressé.e.s.

Une section du formulaire d'inscription au congrès inclut des questions par rapport à votre besoin de covoiturage, que vous soyez conducteur.trice ou passager.ère. Les organisateur.trice.s du congrès pourront par la suite vous mettre en contact avec des covoitureur.euse.s potentiel.le.s. L'organisation du covoiturage au-delà de cette mise en contact est toutefois de votre responsabilité.

4) Réservation à l'Hôtel Chéribourg

- 1) **Les réservations à l'hôtel sont de votre responsabilité et sont payées directement via le site web de l'hôtel.**

Adresse de l'Hôtel Chéribourg : 2603, chemin du Parc, Orford (QC), J1X 8C8, CANADA.

Un bloc de chambre au tarif préférentiel a été réservé pour notre Réunion scientifique. Ce tarif préférentiel est disponible pour toutes les réservations qui auront été complétées **avant le 9 janvier 2023**. À partir du **9 janvier 2023**, les prix réguliers seront utilisés.

À partir du 9 janvier 2023 – Le bloc de chambres ne sera plus garanti. Par conséquent, l'organisation du congrès ne pourra plus vous garantir une chambre à l'Hôtel Chéribourg.

Votre **Code de groupe** est : **SQLNM - Université de Laval** (ce code de groupe est automatiquement associé au lien web plus bas)

Veillez vous connecter au site web de l'hôtel :

<https://secure.reservit.com/reservit/reserhotel.php?lang=FR&partid=4228&hotelid=430689&action=resa&redirectHOST=softbooker.reservit.com>

Voici la procédure pour la réservation en ligne (une chambre ou plusieurs chambres, 4 pers. max. par chambre):

1. Ajouter vos **dates** d'arrivée et de départ;
 2. Compléter les informations demandées (**nombre d'adultes**/enfants par chambre);
 - a. Il est possible de réserver plusieurs chambres dans la même demande de réservations ;
 3. Cliquer sur **Voir nos offres** (en bas à droite);
 4. Choisissez la chambre que vous désirez ;
 5. Lorsque votre choix est fait, cliquer sur **Réserver** ;
 - a. Il se peut que le site vous offre un surclassement, si vous ne le désirez pas, cliquer sur Non merci ;
 6. Vérifier les informations de votre réservation et, au besoin, compléter les informations demandées (ex. case commentaires), puis cliquer sur **Finaliser ma réservation** ;
 7. À la prochaine étape, complétez la réservation en suivant les instructions du système de réservation Web – Paiement, ensuite cliquer sur **Valider ma réservation**.
- Pour toutes informations supplémentaires (ou pour réserver par téléphone), SVP veuillez communiquer avec l'Hôtel Chéribourg : **1-877-845-5344** et mentionner le code du groupe: **SQLNM - Université de Laval**.

5) Service de jumelage (Hôtel Chéribourg)

A) Nous offrons un Service de jumelage pour les participant·e·s qui voudraient réserver en **occupation Double, mais qui n'ont pas de cochambreur·euse.**

1. Dans le formulaire d'inscription au congrès en ligne, veuillez cocher «*Oui, je désire être jumelé avec un·e autre participant·e que je ne connais pas (attendez votre jumelage pour réserver votre chambre occupation Double en ligne - Nous vous contacterons sous peu par courriel*».
2. Lorsque le jumelage sera complété, nous communiquerons avec vous, afin de vous faire connaître votre cochambreur·euse.
3. Un·e seul·e des cochambreur·euse·s doit faire la réservation pour les nuitées. Le jumelage tiendra compte des nuitées où vous serez présent.
4. À votre départ, une facture personnelle sera émise à chacun·e (117.36\$/pers./nuitée (taxes incluses)).

B) Si vous voulez réserver une chambre en **occupation double et vous connaissez déjà votre cochambreur·euse :**

1. SVP veuillez spécifier votre situation dans la case **Commentaires** dans le formulaire de réservation en ligne de l'Hôtel Chéribourg (voir plus haut, section 3) : Je connais mon ou ma cochambreur·euse : son NOM.
2. Un·e seul·e cochambreur·euse doit réserver les nuitées.
3. À votre départ, vous aurez le choix d'une facture pour la chambre (234.72\$/nuitée (taxes incluses)) ou deux factures individuelles (117.36\$/pers./nuitée (taxes incluses)).

6) Babillard - Emplois (pour les équipes de recherche «--» les étudiant·e·s)

- *Vous avez un poste à combler dans votre équipe de recherche (étudiant·e à la maîtrise, au doctorat, stagiaire postdoc, professionnel·le de recherche, etc.)? Afficher un poste!*
- *Vous êtes un·e étudiant·e/stagiaire motivé·e et prêt pour une nouvelle aventure dans un cycle supérieur? Afficher un CV!*

Lors du congrès, profitez du **Babillard – Emplois** afin de faire connaître vos offres et rencontrer les candidat·e·s ou équipes potentielles durant le congrès!

Vous désirez tenter le coup :

- **Pour les directeur·trice·s de recherche** : veuillez préparer une annonce sur une page (feuille 8½ x 11, recto seulement) ;
- **Pour les étudiant·e·s/stagiaires** : veuillez préparer un CV (feuille 8½ x 11, version courte (2 pages, recto verso avec coordonnées pour vous contacter).

Nous afficherons le tout dès votre arrivée au congrès ou vous pouvez nous les communiquer par courriel à info@rrcmdo.ca.

Bon recrutement!

7) Évaluation des résumés

L'évaluation des résumés se fera de la façon suivante :

1. Tous les résumés soumis avant la date limite de soumission *et éligibles (Étudiant·e·s, stagiaires au postdoctorat et résident·e·s)* seront évalués par un comité de pairs ;
2. Le ou la premier·ère auteur·trice doit être la personne qui fait la présentation pour être admissible au concours Prix de présentation ;
3. Un groupe d'une dizaine de chercheur·euse·s sera responsable de cette évaluation. Celle-ci se fera sur la base de l'originalité, de la nouveauté, de l'impact des résultats dans son domaine et de la présentation générale (fautes, syntaxe, respect des règles de soumission, etc.). **Les travaux de recherche non publiés seront favorisés ;**
4. Les résumés s'étant le mieux classés seront sélectionnés et ces candidat·e·s seront invités à présenter oralement les résultats de leurs recherches lors de l'une des trois journées du congrès. Il y a quatre fois plus de chance de gagner un prix avec une présentation orale que par affiche. Tous les autres résumés seront automatiquement des présentations par affiche. Les candidat·e·s seront avisés dans la semaine du **5 décembre 2022** de la sélection de leurs résumés pour une présentation orale ;
5. **Toutes les présentations orales ou par affiche éligibles seront évaluées durant le congrès.** Les lauréat·e·s se verront remettre un prix sous forme de bourse. La remise des prix a lieu le vendredi PM à la fin du congrès.

8) Directives pour les présentations orales

Pour ceux et celles qui présentent leurs résultats oralement, vous devez préparer une présentation PowerPoint.

La durée de la présentation est de 10 minutes et est suivie d'une période d'environ 5 minutes pour des questions de l'auditoire.

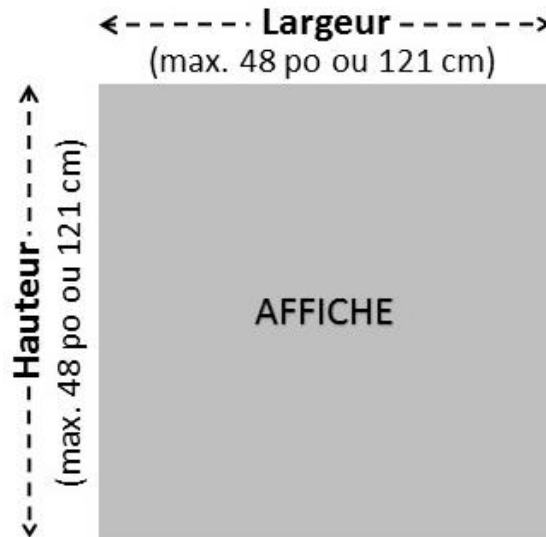
Lorsque votre présentation sera prête, nous vous prions de bien vouloir en faire parvenir une copie à Vicky Leblanc (vicky.leblanc@fsaa.ulaval.ca). **Ceci doit être fait avant le jeudi 2 février 2023.**

Finalement, vous devrez vous présenter 15 minutes avant le début de la session qui vous a été assignée, avec votre présentation PowerPoint sur une clé USB afin que l'on puisse la télécharger sur l'ordinateur dédié aux présentations. Si des problèmes survenaient (téléchargement, oubli, etc.), nous utiliserions la copie que vous nous aurez transmise avant le congrès.

9) Directives pour les présentations par affiche

Pour ceux et celles qui présentent leurs résultats par affiche, les dimensions à respecter sont les suivantes: **Largeur** (maximum) : **48 po** (121 cm) **Hauteur** (maximum) : **48 po** (121 cm).

Ces dimensions MAXIMALES sont basées sur celles des panneaux qui permettront l'affichage :



Installation et désinstallation :

- Les affiches **#1-86**, présentées le mercredi 8 février, doivent être installées dès votre arrivée au congrès, et **enlevées d'ici le jeudi 9 février midi**.
- Les affiches **#87-175**, présentées le jeudi 9 février, doivent être installées à partir de jeudi midi, et **enlevées à la fin du congrès ou à votre départ**.

DIRECTIVES POUR L'ÉVALUATION DE VOTRE AFFICHE :

Toutes les affiches soumises avant la date limite de soumission et *éligibles (présentées par les étudiant-e-s, stagiaires au postdoctorat et résident-e-s)* seront évaluées sur place durant le congrès. Le premier-ère auteur-trice doit être la personne qui fait la présentation pour être admissible au concours Prix de présentation.

Il y aura **2 séances d'affiches**, soient:

1. **8 février de 16h00 à 18h (Affiches #1-86 paires, de 16h10 à 17h et Affiches #1-86 impaires de 17h à 17h50)**. Présence **OBLIGATOIRE** des présentateur-trice-s pour les affiches de chaque période.
2. **9 février de 17h à 19h (Affiches #87-175 paires, de 17h10 à 18h et Affiches #87-175 impaires de 18h à 18h50)**. Présence **OBLIGATOIRE** des présentateur-trice-s pour les affiches de chaque période.

Dans le cas d'une absence lors de votre session d'affiches obligatoire, vous ne serez pas évalué.

1. Les **évaluateur·trice·s ont PRIORITÉ pour votre présentation** :
 - a. Ils seront avertis qu'ils pourront interrompre une discussion en cours afin de procéder rapidement à votre évaluation;
2. Les évaluateur·trice·s se présenteront et vous informeront de leur statut de juge des affiches ;
3. Deux évaluateur·trice·s au total jugeront votre affiche. Ils peuvent être en duo ou seul et ils devront sélectionner un·e lauréat·e pour le groupe d'affiches auxquelles ils sont assignés ;
4. Vous aurez **2 minutes 30 secondes pour faire votre présentation (150 secondes)**. Votre présentation devrait être similaire à *Mon projet/affiche en 180 secondes – comme le concours de vulgarisation bien connu - Mise en contexte, objectifs, résultats et conclusions*. Ce type de présentation demande de la préparation! ;
5. **Le temps doit être respecté!** Évitez les détails qui ne sont pas nécessaires à la compréhension de vos résultats (*quoique bien intéressants!*) ;
6. Ensuite, les évaluateur·trice·s auront **2 minutes pour vous poser des questions** ;
7. *...et on passe au suivant!*

BONNE CHANCE À VOUS TOUS ET TOUTES ET AU PLAISIR DE VOUS Y RENCONTRER!